

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/10/2018, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SCI L'AVENIR

Forme : Société civile

Capital social : 1000 €

Siège social : 5B RUE JEAN CHARCOT,
33600 PESSAC

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par voie de location ou autrement de tous les immeubles bâtis ou non bâtis dont la société viendrait à être propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement. - la faculté d'emprunter et de consentir à l'organisme prêteur toute inscription réelle en garantie du remboursement desdits prêts

Gérance : Madame STEPHANIE GAUTHIER demeurant 5B RUE JEAN CHARCOT, 33600 PESSAC

Clause d'agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant les trois quarts au moins du capital social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX